

CONCOURS D'AFFICHE

POUR LES JEUDIS DE JUILLET

DATE
LIMITE :

AFFICHE À
RENDRE POUR
LE 14 JUILLET
EN MAIRIE

LE CANDIDAT
DOIT CRÉER
UNE AFFICHE
ORIGINALE EN
FORMAT A3
VERTICAL SUR
LE THÈME DE
LA MUSIQUE

VILLENEUVE

Règlement complet disponible en mairie ou en MP

Concours d'affiche

« Les jeudis de juillet »

La Commission Info-Animation de la commune de Villeneuve organise un **Grand Concours d'affiche**.

CONSIGNES:

Les candidats devront créer une maquette originale en **format A3 vertical sur le thème de la musique et des Arts Plastiques**. Cette affiche devra faire la promotion du **Festival des Jeudis de Juillet 2023**. Lors de ce festival, des concerts ont lieu ainsi que des Expositions de peinture, de photographies, etc.

Les techniques utilisées sont libres (travail à deux dimensions) : dessin, peinture, collage, photomontage, infographie, etc.

Les éléments de texte suivants devront figurer sur la maquette :

« Les Jeudis de Juillet » - Villeneuve - 2023

- ☞ Date limite de dépôt de l'œuvre : 14 juillet 2022
- ☞ Lieu où doit être déposée l'œuvre : la mairie de Villeneuve

3 catégories : 1) moins de 13 ans 2) 13/18 ans 3) plus de 18 ans.

Il y aura un gagnant et un prix par catégorie. Le gagnant de chaque catégorie recevra un bon d'achat « Cultura ».

Après délibération du jury, l'une des œuvres gagnantes aura le privilège de devenir l'affiche du festival de musique de l'été 2023. Toutes les œuvres seront exposées lors du dernier jeudi de juillet.

Toute inscription au concours vaut comme accord au droit de reproduction et diffusion de l'œuvre.

✂ -----

Bulletin de participation à joindre obligatoirement à la maquette de l'affiche :

Pensez à mettre votre nom au dos de l'affiche

- **Catégorie :** Moins de 13 ans 13-18 ans Plus de 18 ans
- **Nom, prénom, âge :**
- **Date de naissance) :**
- **Adresse :**
- **Téléphone fixe/mobile :**/.....
- **Adresse mail :**@.....

Je m'engage à être l'auteur de l'affiche que je présente au concours d'affiches "les jeudis de juillet". J'accepte que mon œuvre / l'œuvre de mon enfant soit exposée au public, soit reproduite dans le cas où elle serait l'affiche gagnante du concours et diffusée sur les supports de communication de la commune libre de droit avec mes prénoms et nom.

Date :/...../ 2022

Signature (des parents si enfant mineur):

Recopier la mention : « Lu et approuvé »